

ERGO
Sportive™

GARANTIE LIMITÉE DE 10 ANS

Procédez avec l'une des méthodes suivantes pour terminer l'enregistrement de la garantie :

- **Option 1** - Enregistrer la garantie via l'application ErgoSportive.
- **Option 2** - Enregistrer la garantie via le site Web du ErgoSportive : <https://www.ergosportive.com/pages/warranty-registration>
- **Option 3** - Remplir et poster la partie inférieure de cette garantie.

Garantie de 2 ans sans problème

Votre base ajustable est garantie par le fabricant contre les défauts de pièce ou de fabrication pendant une période de 2 ans suivant la date d'achat par l'acheteur initial. Durant cette période, le fabricant effectuera la réparation ou le remplacement de toute pièce garantie jugée défectueuse par le fabricant, et ce sans frais pour l'acheteur initial. Cela inclut tous les coûts de main-d'œuvre et de transport préautorisés engagés lors de la réparation ou du remplacement de toute pièce jugée défectueuse. Cette garantie ne s'applique pas aux démonstrateurs.

Garantie de 5 ans sur les pièces

De la troisième à la cinquième année suivant la date d'achat par l'acheteur initial, le fabricant remplacera toute pièce de la base ajustable jugée défectueuse par le fabricant. La responsabilité du fabricant se limite au remplacement de la pièce électrique ou mécanique SEULEMENT. Tous frais de service, d'installation et de transport de ces pièces sont à la charge de l'acheteur. Cette garantie ne s'applique pas aux démonstrateurs.

Garantie limitée de 10 ans

Le fabricant offre une garantie prolongée de 10 ans à partir de la date d'achat d'origine sur les pièces mécaniques de la base, limitée aux pièces mécaniques jugées défectueuses en raison d'un défaut de fabrication ou de matériaux. Cette garantie de 10 ans exclut spécifiquement le recouvrement, l'enveloppe de mousse, la plateforme, les pattes, les mécanismes de levage*, les moteurs de massage*, la boîte de contrôle*, les télécommandes*, le bloc d'alimentation*, et tous les câbles d'alimentation électrique*.

L'acheteur devra défrayer une partie des frais causés par le remplacement de la pièce défectueuse ou de la base complète, selon le seul jugement du fabricant, ces frais représentant 1/5 du prix de détail suggéré par le fabricant pour la pièce ou la base entière devant être remplacée, multipliés par le nombre d'années suivant les cinq ans à partir de la date d'achat d'origine. La responsabilité du fabricant se limite au remplacement des pièces défectueuses UNIQUEMENT, l'acheteur étant responsable de tous les coûts de service, d'installation et d'expédition de ladite pièce. Cette garantie ne s'applique pas aux démonstrateurs.

Garantie de 1 an pour les articles en montre (démonstrateurs)

Le démonstrateur est garanti contre les défauts électroniques pendant une période d'un an à compter de la date d'achat pour l'acheteur d'origine. Au cours de la première année, le fabricant remplacera, sans frais pour l'acheteur d'origine, toute pièce électronique défectueuse. La responsabilité du fabricant se limite au remplacement des pièces électroniques défectueuses UNIQUEMENT, l'acheteur étant responsable de tous les coûts de service, d'installation et de transport de ces pièces.

Pour toute réclamation, veuillez contacter le Service à la clientèle

1-888-920-0786

Boîte postale 8330 Goleta, CA 93118
dawnhouseliving.com

Nom _____

Téléphone _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____ Code Postal _____

Date d'achat _____

Détaillant _____

Numéro de série _____

Adresse courriel _____



ergomotion®

Pour enregistrer votre Garantie limitée de 10 ans par la poste, faites parvenir cette portion et votre preuve d'achat (facture ou reçu) à

Services de garantie Ergomotion : Boîte postale 8330 Goleta, CA 93118

TERMES ET CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

Cette garantie exclue le remboursement pour cause d'inconfort, de déménagement, d'installation de pièce, d'installation du lit, de perte d'usage, de transport, ainsi que tout autre coût ou dépense non expressément couvert par cette garantie. Cette garantie ne s'applique pas :

- A. Aux dommages résultant d'un usage inapproprié ou abusif par l'acheteur.
- B. Aux dommages causés par une réparation ou un remplacement de pièce par une personne non autorisée.
- C. Aux dommages causés par une mauvaise manutention de la base ajustable (y compris durant le transport), par un usage abusif, par une alimentation électrique inappropriée, ou par non-respect du manuel d'utilisation et de sa garantie.
- D. Aux matelas endommagés, câbles de literie, cordons électriques ou accessoires fournis par les revendeurs.
- E. Aux modifications de la base ajustable sans le consentement écrit préalable d'Ergomotion®.
- F. Aux coûts des appels de service non autorisés dans le but d'informer le consommateur sur la base ajustable ou de localiser des prises de courant fonctionnelles.
- G. Si les restrictions de poids recommandées sont dépassées.
- H. Si utilisé dans un environnement ou un cadre commercial non prévu.

AUTRE QU'EXPRESSÉMENT ÉNONCÉ PAR LA PRÉSENTE, ET DANS LES LIMITES PRESCRITES PAR LES LOIS EN VIGUEUR, CETTE GARANTIE EXCLUE ET REMPLACE TOUTES AUTRES GARANTIES, REPRÉSENTATIONS, CONDITIONS OU PROMESSES, QU'ELLES SOIENT ORALES OU ÉCRITES, EXPRESSES OU TACITES, DÉCOULANT DE L'APPLICATION D'UNE LOI, D'UN STATUT, D'UN ACCORD OU DE PRATIQUES COMMERCIALES, INCLUANT, MAIS NE SE LIMITANT PAS À DES GARANTIES IMPLICITES ET CONDITIONS MARCHANDES, DE QUALITÉ, DURABILITÉ ET /OU DE VALEUR ADAPTATIVE À UN USAGE PARTICULIER. DANS LES LIMITES PRESCRITES PAR LES LOIS EN VIGUEUR, LA DURÉE DE TOUTE GARANTIE IMPLICITE (SI APPLICABLE), EST LIMITÉE À LA DURÉE DE LA PRÉSENTE GARANTIE. DANS LES LIMITES PERMISES PAR LES LOIS EN VIGUEUR, EN AUCUN CAS LE MANUFACTURIER NE SERA TENU RESPONSABLE D'AUCUN DOMMAGE SPÉCIAL, FORTUIT, PUNITIF, EXEMPLAIRE, INDIRECT, DOMMAGES-INTÉRÊT OU AUTRE, QU'ILS SOIENT PRÉVISIBLES OU NON.

Note: l'exclusion immédiatement ci-dessus ne s'applique pas aux consommateurs résidant au Québec.

Dans les limites prescrites par les lois en vigueur, cette garantie ne peut pas être transférée et sera résiliée automatiquement si l'acheteur initial vend la base ajustable ou s'en départit de quelque manière que ce soit.

Cette garantie donne à l'acheteur initial certains droits spécifiques. D'autres droits peuvent exister selon la juridiction. De plus, certaines juridictions ne permettent pas (i) l'exclusion de certaines garanties, (ii) de restrictions à la durée de certaines garanties, et /ou (iii) l'exclusion ou la restriction de certains types de coûts et/ou dommages, et donc les restrictions énoncées ci-dessus peuvent ne pas être applicables.

Cette garantie est valable seulement au Canada, aux États-Unis et à Porto Rico. Pour toutes les autres juridictions, cette garantie limitée du produit est valide uniquement dans les juridictions où les produits sont vendus par un revendeur ou agent agréé Ergomotion, et est valable dans la mesure permise par les lois applicables de ces juridictions.

Limite de poids :

Ce produit n'est pas apte à supporter des poids excédant 850 livres, incluant le matelas et la literie.

La base peut supporter ce poids à condition qu'il soit également distribué. La base n'est pas conçue pour supporter ou lever un tel poids seulement sur la section tête ou sur la section pieds.

Dépasser cette restriction de poids pourrait endommager le lit et/ou causer des blessures, et annulera la garantie.

**Pour les réclamations de garantie,
contactez le service à la clientèle :
support@ergosportive.com**

Pour enregistrement par la poste:

Postez cette carte et la preuve d'achat à :

Services de garantie Ergomotion
Boîte postale 8330
Goleta, CA 93118

Site web : ergosportive.com

Téléphone : 1-888-920-0786